

campagne lorsqu'il n'a rien à manger et qu'il n'a pas d'endroit décent où demeurer? Qui brise les carreaux des maisons? Qui vole les enjoliveurs de roues? Qui est à l'origine des crimes?

• (1650)

Il y a quelques années, j'ai reçu à mon bureau la visite d'un jeune homme de 26 ans. Il avait été incarcéré à l'âge de 16 ans et était demeuré en prison depuis. Il s'est assis en face de moi et m'a dit: «Je ne sais comment fonctionner à l'extérieur des murs, Mike. Il faut que je retourne au bagne. C'est là que j'ai grandi. Au moins, là, je sais comment me comporter. Je ne suis pas capable de vivre en société.» J'ai bavardé quelque temps avec Randy et je lui ai dit: «Randy, voici un groupe d'aide. On te donne de l'aide sociale. Voici comment obtenir un téléphone et t'en servir, faire un budget.»

Il est revenu, une semaine plus tard, pour dire qu'il n'était pas capable de s'adapter. J'ai alors appelé le service de police pour savoir quoi faire de ce garçon. On m'a répondu qu'il n'y avait rien à faire, car il n'avait enfreint aucune loi. Mais Randy connaissait le système judiciaire canadien. Il savait que, s'il allait voler la Banque de Montréal le lendemain, nous ne serions pas inquiets au sujet de l'argent, mais que nous saurions exactement quoi faire de lui. Et c'est exactement ce que fit Randy. Le lendemain, il prenait une jeune femme en otage dans une banque.

Tout de suite, nous avons su quoi faire. Le service de police régional de Durham est arrivée sur les lieux, le fusil de calibre 12 sur le tableau de bord, et le système judiciaire s'est mis en branle. Le problème était réglé. On aurait pu essayer, la veille, d'offrir à Randy une petite consultation d'orientation, mais le temps et l'argent avaient manqué et personne ne s'en était vraiment soucié. Mais dès qu'il a su dévaliser une banque, on a su comment aborder la situation. C'est la grande tragédie de notre pays.

Ce qui m'enrage avec les Canadiens, c'est qu'ils connaissent mal leur pays. Beaucoup m'ont dit qu'il n'y a pas d'enfants pauvres au Canada, à l'exception de quelques rares cas isolés ici et là. Ces gens-là devraient aller passer un après-midi dans une école du centre-ville, dans une classe d'une trentaine de petits de cinq et six ans qui n'ont

Les crédits

pas mangé à leur faim ce jour-là. Ils devraient rester là tout l'après-midi et voir ce que c'est que des enfants qui ont faim. Ils devraient essayer cela. Ce n'est pas aussi agréable ni aussi facile qu'on le souhaiterait, mais c'est bel et bien une réalité.

Ce serait peut-être un véritable atout pour la Chambre qu'une mère seule puisse venir lui dire cet après-midi: «Je dois décider si je retourne ou non au travail. Car, si je vais travailler cette semaine, je perdrai toutes mes prestations d'assistance sociale, de même que l'accès gratuit aux médicaments et mon droit à un logement subventionné. Je n'ai plus droit à un groupe de prestations du moment que je gagne un certain montant d'argent.» Comment aimerions-nous avoir à prendre une telle décision? Choisir entre retrouver une certaine dignité en retournant travailler et priver ses enfants de certaines prestations?

Eh bien, beaucoup de provinces canadiennes sont en train de procéder à une refonte du système de l'aide sociale qui semble régi par tellement de règles et de règlements que cela n'a absolument aucun sens. Ce n'est pas une mince affaire, car il y a bien des gens très brillants qui sont payés, et grassement payés, pour défendre le système actuel. Ils ne veulent surtout pas qu'il change parce que cela influerait sur leur niveau de vie; c'est eux et non leur clientèle qui seraient forcés de changer.

Si je peux me permettre une parenthèse, je voudrais signaler un point positif. La Chambre a au moins pris une partie de l'après-midi, à quelques reprises, pour parler de la pauvreté. Elle en a parlé, mais elle n'a pas fait grand-chose. Je tiens à faire observer que nous avons des éléments de réponse à ce problème.

Nous savons, par exemple, que nous sommes appelés, en tant qu'acteurs sur la scène gouvernementale, à décider si nous allons nous contenter de fournir une aide financière—et il n'y a aucun mal à cela—ou si nous préférons nous attaquer au fonds du problème en haussant le salaire minimum et en planifiant l'emploi que nous ferons des recettes fiscales à long terme? Voilà la question fondamentale. La question n'est pas tant de savoir si le gouvernement du Canada a un rôle à jouer, à long terme, face à l'incidence financière de la pauvreté; il en a un. Qu'il le veuille ou non, il finira par payer la note tôt ou tard. Ce n'est qu'une question de temps.